



# AUSTERITE : C'EST NOTRE TOUR !



Le 27 janvier 2014, après avoir entendu les revendications de chaque organisation syndicale ainsi que les revendications communes CGT et FO (Cf. «Déclaration commune CGT et FO du 15 janvier 2014) les employeurs ont annoncé leur décision de n'accorder AUCUNE augmentation des minimas conventionnels pour 2014.

## Désormais, l'austérité devrait aussi s'appliquer dans les caisses de retraite et de prévoyance

En effet, les employeurs ont indiqué que :

- ✚ Les Ministères ne semblent pas vouloir se contenter de la baisse des dotations de gestion en retraite prévue pour 2014 et 2015,
- ✚ Le rapport de la Cour des Comptes sur la gestion des retraites allait pointer la non-maîtrise des dépenses de personnel et des salaires en moyenne supérieurs de 20% à ceux de la Sécurité Sociale,
- ✚ ils souhaitent privilégier les effectifs aux salaires, ce qui peut aussi nous inquiéter quand on sait la politique de gel des embauches et recours à la sous-traitance existant dans nos groupes,
- ✚ Les RMMG ont de toute façon 2% d'avance sur le maintien du pouvoir d'achat...

### **Autrement dit : vos efforts passés, présents et à venir ne seront pas récompensés !**

Ainsi nous avons pu comprendre - sans que le moindre doute ne soit permis- que notre branche entrain à son tour dans l'ère de la pleine application des politiques gouvernementales d'austérité et de régression.

C'est d'ailleurs bien le sens de l'interview publiée par le journal « le Monde » du 25 janvier 2014.

A la question « *pensez vous possible d'aller au-delà de 50 milliards d'euros d'économie d'ici à 2017 ?* », le premier ministre répond positivement et indique : « *autre exemple, si nous développons les mutualisations entre les différentes caisses de retraite et de maladie, des économies substantielles seront possibles* ».

Cette politique d'austérité - voulue par le Président de la République et menée par le Gouvernement **dans la continuité des précédents** - dont l'objectif est la casse de la Protection Sociale Collective, porte aujourd'hui ses coups sur notre secteur professionnel.

Dans tous les secteurs de la Protection Sociale, nos fédérations CGT et FO organisent une réaction commune pour défendre nos emplois, nos salaires et conditions de travail. Pour ce faire, elles appellent

## **A LA GREVE ET A LA MANIFESTATION LE MARDI 18 MARS 2014**

### **SE TERMINANT PAR UN RASSEMBLEMENT DEVANT MATIGNON**

Elles organiseront pour ce faire des Assemblées Générales de salariés communes dans l'ensemble des groupes.

Le 31 janvier 2014